France

Manuel d'installation de l'Unité locale de dalle Devilink™

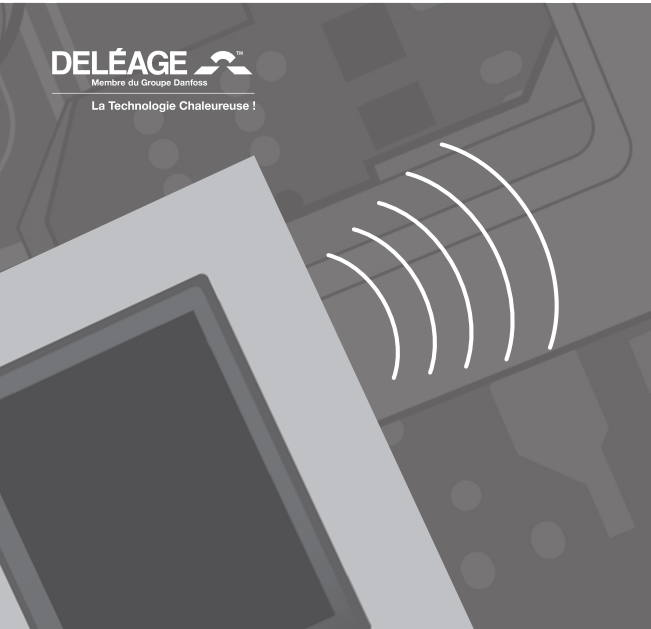

Unité locale de dalle Devilink™ (marqué FT sur le produit)

L'Unité locale de Dalle Devilink™ est un appareil qui permet de piloter le système de chauffage.

Scénario d'installation :

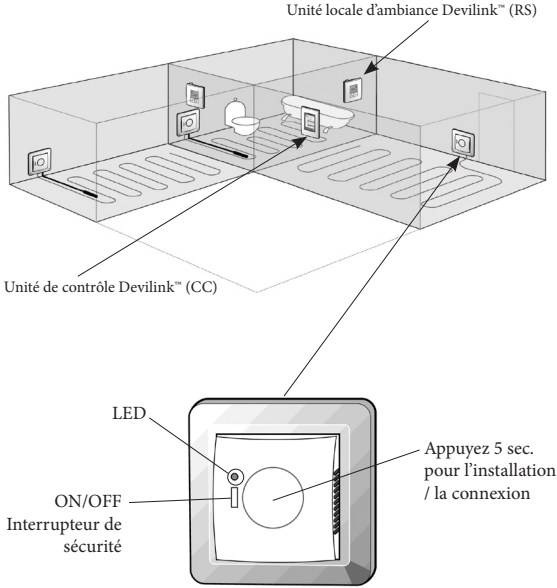

Positionnement de l'Unité de Dalle Devilink™

L'Unité de Dalle Devilink™ doit être installée au-dessus de la plinthe et conformément à la réglementation en vigueur.

Pour les pièces humides, veuillez noter que l'Indice de Protection de l'UD est IP31, veuillez donc respecter la réglementation en vigueur (norme NFC15100 – partie 7-701).

Combinaison de sondes
Lorsque vous installez une Unité de Dalle Devilink™, vous devez prendre en considération le type de chauffage et donc le type de sondes qui doivent être utilisées. Il y a trois possibilités :

1. **Par le sol:** Une température constante au sol dans les salles de bains et les pièces qui requièrent un sol à température contrôlée. Raccordez la sonde de dalle Devilink™ à l'Unité de Dalle et choisissez « Régulation par le sol » pour ces pièces lors de la configuration.
2. **Combinée (par l'ambiance et par le sol):** Contrôle de la température de la pièce dans la salle de séjour, etc. Raccordez la sonde de dalle Devilink à l' Unité de Dalle ainsi que la sonde d'ambiance Devilink (RS) et choisissez « Régulation combinée » lors de la configuration.
3. **Par l'ambiance:** Aucune sonde de dalle n'est installée et ne peut être mise en place. Vous devez installer une unité locale d'ambiance Devilink™ (RS) qui possède une sonde d'ambiance intégrée. Choisissez « Régulation par l'ambiance ».

Si plusieurs unités locales de dalle (FT) sont installées dans la même pièce, elles doivent avoir la même configuration de sonde.

Utilisez impérativement l'Unité de Dalle Devilink™ AVEC sonde de dalle lorsque le système de chauffage est installé sous des surfaces en bois ou sensibles à la chaleur ! La sonde de dalle doit être installée entre deux demi-spires. Dans tous les cas, vous devez respecter les prescriptions du paragraphe 2.35 du cahier des prescriptions techniques 09/07 (la résistance thermique des sols doit être inférieure à 0,15 m^2 .K/W)

Installation de l'Unité de Dalle Devilink™

Lors de l'installation, vous devez d'abord enlever la face avant.

Pour retirer la face avant, appuyez doucement sur les languettes sous le thermostat à l'aide d'un tournevis. Ensuite, retirez la face avant.

Il n'est pas nécessaire de retirer la molette.

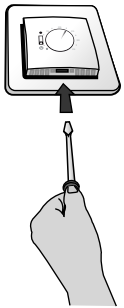

2. Connectez l'Unité de Dalle en suivant le schéma de raccordement.

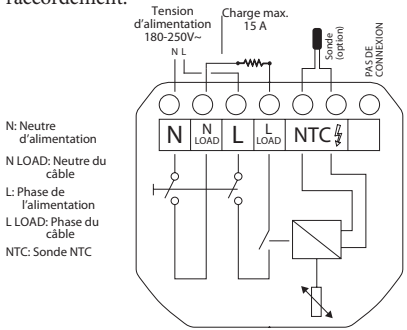

Configuration:
Référez-vous au manuel d'installation de l'Unité de Contrôle Devilink™.

LED verte allumée	Veille
LED rouge allumée	Chauffage
LED verte clignotement rapide	Connexion de l'unité dans réseau ou test réseau
LED rouge clignotement bref	Connexion incorrecte, Test réseau incorrect
LED rouge clignotement lent	Défaut sonde

Réinitialisation "usine" de l'unité d'ambiance Devilink™ RS:
Retirez la partie frontale. Enlevez une pile et maintenez le bouton ON/OFF/Install enfoncé tout en remettant la pile. Continuez à maintenir le bouton install enfoncé jusqu'à ce qu'il clignote (environ 5 secondes).

Instructions concernant le recyclage :
Les équipements incluant des composants électriques ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.
Ils doivent être collectés séparément avec les autres déchets électriques et électroniques, conformément à la législation en vigueur.

Tension d'alimentation	180-250 VAC, 50/60 Hz
Consommation en veille	< 1W
Relais: • **charge résistive** • **charge inductive**	 230V ~ 15 A / 3450 W Cos = 0,3 Max. 4A
Sonde	NTC 15 kOhm à 25˚C
Valeurs de la sonde : • **0˚C** • **20˚C** • **50˚C**	 42 kOhm 18 kOhm 6 kOhm
Régulation	PWM
Température ambiante	De -10˚ à +30˚C
Surveillance du fonctionnement de la sonde	L'Unité de Dalle a un circuit de surveillance intégré qui éteint le chauffage si la sonde est déconnectée ou court-circuitée.
Fréquence de transmission	868.42 MHz
Portée de la transmission dans un bâtiment normal	Jusqu'à 30 m
Puissance d'émission	< 1 mW
Classe IP	31
Dimensions	85 mm x 85 mm x 21 mm

Garantie Deléage de 2 ans

Vous venez d'acquérir un système de chauffage Deléage et nous sommes certains qu'il contribuera à améliorer le confort et la gestion de votre installation.

Ce produit est garanti contre les vices de fabrication pendant une période de deux (2) ans suivant la date initiale d'achat. Durant cette période, DELÉAGE s'engage à réparer ou à remplacer, selon son choix et sans frais, tout produit défectueux ayant été utilisé dans des conditions normales.

La garantie ne prévoit pas le remboursement des frais de transport et ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal installé, mal utilisé ou accidentellement endommagé.

Cette garantie ne couvre pas le coût d'installation, de débranchement ou de réinstallation. Cette garantie limitée annule et remplace toute autre garantie expresse ou tacite de DELÉAGE, ainsi que tout autre engagement que DELÉAGE aurait pu prendre. En aucun cas DELÉAGE ne saurait être tenu pour responsable des dommages consécutifs ou fortuits résultant de l'installation de ce produit.

Le produit défectueux ainsi que la facture originale doivent être retournés au lieu d'achat ou expédiés par la poste, port payé et assuré, à l'adresse suivante :

DELÉAGE
CS 41881 - 35418 Saint-Malo Cedex
Tél. : 02.99.82.74.34
Fax: 02.99.81.57.97

Pour toutes questions sur l'installation du Devilink™, veuillez vous adresser à notre service d'assistance technique.

Pour de plus amples informations sur nos produits, consultez notre site web :
www.deleage.fr

Certificat de garantie

La garantie Deléage est accordée à:

Nom:

Adresse:

Ville: Pays: Téléphone:

Attention:

Le certificat de garantie doit être complété correctement pour que la garantie soit valide.
Veuillez lire les conditions de garantie ci-dessus.

Type de thermostat: Installation électrique par:

Numéro de l'article: Date:

Tampon du fournisseur:

Article: 08095926

Deléage SA
CS 41881
35418 Saint Malo CEDEX
Phone +33 2 99 82 74 34
Fax +33 2 99 81 57 97

VIDQI204 04/2013